

En 2009, à Belém (Brésil), avait lieu la 6^e Conférence internationale de l'Unesco sur l'éducation des adultes. Et pour la première fois, des apprenants, belges et français, y participaient et y ont pris la parole. Une prise de parole préparée à travers tout un processus de réflexion et de construction collective. C'était il y a 12 ans et un *Journal de l'alpha* y a été consacré quelques mois plus tard¹. Pourquoi alors en reparler aujourd'hui ? Parce que qu'une nouvelle conférence, Confintea VII, est prévue pour juin 2022 au Maroc. Nous sommes aujourd'hui quasi à la veille de cette nouvelle conférence. Que peut-on déjà en dire ?

La parole des apprenants est-elle réellement entendue par les politiques ?

Sylvie-Anne Goffinet, Lire et Écrire Communauté française

« Ils le méritent quand même parce qu'ils ont vécu des choses que c'est pas permis à tout le monde.

Et ça, pour moi, oui, c'est sacré. »

Témoignage de René, ancien SDF, le 2 novembre 2021
sur les ondes de le RTBF

¹ Confintea VI. 6^e Conférence internationale de l'Unesco sur l'éducation des adultes, *Journal de l'alpha*, n°175, septembre 2010, www.lire-et-ecrire.be/jal175

Ce qui a retenu mon attention dans ces quelques mots de René sur le droit des personnes sans abri à un enterrement digne, c'est le terme « permis » pour signifier que ces personnes ont vécu des choses que personne ne devrait vivre mais que, par ailleurs, le fait de les vivre font de ces personnes des expert·e·s de leur vie et des questions qui y sont liées. Et je me suis dit : c'est exactement la même chose pour les personnes analphabètes, l'analphabétisme ne devrait pas exister mais, en même temps, les situations d'analphabétisme, de par l'expérience de vie qu'elles entraînent, font des personnes analphabètes des témoins privilégiés dont l'expertise doit être prise en compte.

Confintea VI : une première participation des apprenants à une conférence internationale de l'Unesco sur l'éducation des adultes

Photo : Anne Vinérier



Un processus préparatoire : se former à l'analyse et construire une parole collective

En 2009, la participation d'apprenants aux conférences internationales ainsi que la reconnaissance de leur rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'éducation des adultes était un enjeu pour Lire et Écrire². C'est avec cet enjeu que l'association a participé à la Conférence paneuropéenne préparatoire à Confintea VI qui s'est tenue à Budapest en décembre 2008. Dans sa déclaration finale, cette conférence recommandait à l'Unesco « d'encourager les États membres à inclure des représentants des ONG, des OSC³, des employeurs, des syndicats, des prestataires privés et des apprenants adultes dans leurs délégations à Confintea VI » (recommandation n°21)⁴. Ce qui a pu se réaliser au niveau de Lire et Écrire, mais aussi de la Chaine des Savoirs (France), vu que des représentants d'apprenants ont participé à un long processus de préparation – construction d'une réflexion et d'une prise de parole collective – qui les a menés à Belém.

Ces apprenants qui se sont rendus à Belém en décembre 2009 pour participer à Confintea VI ne parlaient pas en leur propre nom mais au nom de tous et avaient préparé cette participation au cours de l'année 2009, en commençant par une rencontre d'apprenants à Édimbourg (Écosse), rencontre qui s'intitulait *Un temps pour l'apprentissage : préparer le chemin pour Confintea VI - La voix des apprenants adultes*⁵. Apprenants, opérateurs de formation et décideurs politiques y avaient débattu de la manière dont, dans leur région respective, la voix des apprenants est prise en compte dans la conception et la mise en œuvre des politiques

² Voir : Catherine STERCQ, *Lire et écrire : une chance ? Un droit !* (édito), in *Journal de l'alpha*, n°175, op. cit., pp. 6-8. Je vous invite à relire cet édito et l'ensemble de ce numéro, tant ce qui y est dit est parfois intense dans la prise de conscience de la place des apprenants, que ce soit à Confintea ou dans d'autres lieux où se prennent les orientations et les décisions politiques.

³ Organisations de la société civile.

⁴ *Déclaration paneuropéenne sur l'éducation des adultes, facteur d'équité et d'inclusion dans un contexte de mobilité et de concurrence*, Conférence paneuropéenne de préparation à Confintea VI, Budapest (Hongrie), 3-5 décembre 2008, p. 5, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000182978_fre

⁵ Organisée par l'organisme Scotland's Learning Partnership et le gouvernement écossais, en lien avec l'Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL).

d'éducation. Ils avaient aussi préparé des pistes pour qu'elle le soit davantage et rédigé une *Charte internationale des apprenants adultes*⁶ qui a ensuite été présentée à Confintea VI pour y faire reconnaître les droits des apprenants. L'article 1 de cette charte disait textuellement ceci : « *Tous les apprenants adultes ont le droit de participer à l'élaboration de la politique relative aux systèmes d'apprentissage pour adultes et à l'apprentissage tout au long de la vie.* » Pour les apprenants en alpha qui y participaient, Édimbourg a été l'occasion de prendre conscience de leurs droits et de la force que donne un regroupement de personnes qui parlent d'une même voix pour se faire reconnaître comme acteurs-partenaires dans la conception des politiques de formation et leur mise en œuvre. Du fait qu'ils étaient minoritaires à Édimbourg, ces apprenants ont aussi pris conscience que leur propre enjeu – faire reconnaître leur droit à la formation de base – n'était pas le même que ceux d'autres apprenants adultes⁷. Double prise de conscience donc : la force du collectif (le passage du « Je » au « Nous »)⁸ d'une part, l'apport essentiel d'apprenants ayant eu le parcours de formation le plus court et/ou le plus difficile d'autre part. La rencontre d'Édimbourg a également été « *très formatrice pour les apprenants en termes de pratique de la négociation, de prise de conscience des stratégies de communication* »⁹ et d'entraînement à la prise de parole, processus qui s'est poursuivi à Belém où les apprenants ont profité de chaque occasion pour mieux cerner le message qu'ils voulaient faire passer, pour s'entraîner, « *choisissant leurs mots, calculant leur temps de parole en fonction d'un timing, veillant à ce que les idées importantes ressortent clairement* »¹⁰.

⁶ www.resdac.net/documentation/pdf/charte_des_personnes_apprenantes/charte.pdf

⁷ Se retrouvaient là des apprenants adultes suivant tous types de formation, de l'alphabétisation aux formations de haut niveau ; la charte élaborée à Édimbourg a dès lors été le fruit d'un compromis.

⁸ Voir : Majo HANSOTTE, *Le Juste, l'Injuste et les intelligences citoyennes*, in *Journal de l'alpha*, n°192, 1^{er} trimestre 2014, pp. 12-29 (en particulier à partir de la p. 17), www.lire-et-ecrire.be/ja192

⁹ Pascale HILHORST, *Des apprenants préparent et participent à la rencontre*, in *Journal de l'alpha*, n°175, op. cit., p. 34.

¹⁰ Pascale HILHORST, *Un atelier pour transmettre leur message*, in *Journal de l'alpha*, n°175, op. cit., p. 72.

La réunion des comités et associations d'apprenants de Lire et Écrire de mai 2009 a ensuite été l'occasion de discuter de la charte issue de la rencontre d'Édimbourg, de la préciser et de l'amender, en y insérant leurs revendications propres, dans le but de préparer la participation des délégués d'apprenants qui se rendraient en décembre à Belém.

Belém : une participation réussie

1 *Le Forum International de la Société Civile*

Juste avant que ne commencent les travaux de Confintea VI, fin novembre 2009, les apprenants ont participé au Forum International de la Société Civile (FISC) qui s'est tenu dans les locaux de l'Université fédérale de l'État du Pará (également située à Belém), forum qui a abouti à des recommandations à destination de la rencontre officielle qui le suivrait directement : Confintea VI. Dans sa Plaidoirie de la société civile (document construit au cours du forum), le FISC insistait sur l'urgence de la mise en œuvre de politiques destinées à garantir le droit à une éducation de qualité pour tous et revendiquait la participation de la société civile à cette mise en œuvre et, en son sein, des apprenants jeunes et adultes qui « *doivent avoir une voix dans la conception des politiques et la mise en œuvre des programmes les concernant* »¹¹ parce qu'ils sont les avocats les plus puissants pour le droit à l'éducation. Plus précisément, le FISC demandait que dans chaque pays soit mise en place « *une structure légale de gouvernance de l'éducation des jeunes et des adultes qui spécifie l'engagement aussi bien de la société civile, des représentants des apprenants adultes, des éducateurs que du gouvernement, dans le processus de prise de décision* »¹².

En cela, le FISC appuyait la recommandation n°11 sur la gouvernance de la Conférence paneuropéenne de Budapest préparatoire à Confintea VI : « *La participation de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques ainsi qu'à*

¹¹ <https://fisc2009français.wordpress.com/2009/12/02/la-societe-civile-fait-des-recommandations-a-la-declaration-de-belem>

¹² Ibid.

la gouvernance devrait tout particulièrement être encouragée et soutenue. Les organisations d'apprenants et les communautés et régions d'apprentissage ont à cet égard un rôle positif à jouer pour lancer, planifier, proposer et appuyer les initiatives d'éducation et de formation des adultes. »¹³

2 Confintea VI

Cette recommandation sur la gouvernance a bien été prise en compte par les acteurs de Confintea VI puisque, dans le chapitre consacré à ce thème dans le Cadre d'action de Belém (document énumérant les engagements des États membres à l'issue de la conférence), il est écrit : « La représentation et la participation de l'ensemble des parties prenantes sont indispensables à la prise en compte des besoins de tous les apprenants, en particulier les plus défavorisés. À ces fins, nous nous engageons : (a) à créer et maintenir des mécanismes propres à assurer la participation des pouvoirs publics à tous les niveaux de l'administration, des organisations de la société civile, des partenaires sociaux, du secteur privé, de la collectivité et des organisations d'apprenants adultes à l'élaboration, à l'application et à l'évaluation des politiques et des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes ; (b) à prendre des mesures de renforcement des capacités afin de faciliter la participation constructive et éclairée des organisations de la société civile, de la collectivité et des organisations d'apprenants adultes, selon le cas, à l'élaboration, à l'application et à l'évaluation des politiques et des programmes ; (...). »¹⁴

Dans le Journal de l'alpha consacré à Confintea VI, Anne Vinérier¹⁵, qui accompagnait les apprenants français, écrivait :

¹³ Déclaration paneuropéenne sur l'éducation des adultes, facteur d'équité et d'inclusion dans un contexte de mobilité et de concurrence, op. cit., p. 3.

¹⁴ Confintea VI. Cadre d'action de Belém. Exploiter le pouvoir et le potentiel de l'apprentissage et de l'éducation des adultes pour un avenir viable, Unesco, 2010, p. 18, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000187789>

¹⁵ Anne Vinérier a été à l'origine de la Chaîne des Savoirs avec une quinzaine d'adultes apprenants de Segré (Maine et Loire, France) en 2001.

« C'est écrit... les organisations d'apprenants adultes doivent être considérées comme des partenaires à part entière. 'De la parole aux actes', tel était l'intitulé de l'exposé de Paul Bélanger qui précédait la clôture de cette conférence. Gageons que cet engagement relatif à la place des apprenants pourra se concrétiser. »¹⁶ Et elle poursuivait : « Cette conférence, exceptionnelle à plus d'un titre, nous a permis de réaliser que les apprenants pouvaient avoir toute leur place dans une manifestation comme celle-ci. Peut-être aurions-nous souhaité qu'ils puissent prendre plus longuement la parole ! Mais ce n'est qu'un début... Nous sommes repartis – apprenants et accompagnateurs – avec ce mot 'ambassadeurs' : que les apprenants puissent être des ambassadeurs pour faire avancer le droit à la formation tout au long de la vie. Ambassadeurs, ils l'ont été pendant Confintea. Pussions-nous leur permettre de continuer à prendre toute leur place ! »¹⁷

Les apprenants, eux aussi, y croyaient. Ils sont revenus gonflés à bloc de Belém, riches de tout ce qu'ils y avaient partagé et appris. Convaincus aussi de la place des apprenants auprès d'autres acteurs pour penser et mettre en œuvre l'éducation des adultes : « Les gens qui pensent que ce n'est pas la place des apprenants dans les forums internationaux ne comprennent pas les apprenants. Ils les jugent directement avant de leur donner la possibilité de devenir autrement. Et pourquoi sont-ils là, ces gens-là ? S'il n'y avait pas d'apprenants, de quoi parleraient-ils ? Si on ne prend en compte que les décideurs, on n'avancera pas. Avant de juger une situation, il faut en connaître tous les paramètres. C'est pour cela que le point de vue des apprenants est indispensable. » (Yves Huysmans, membre du groupe verviétois Osons en parler)¹⁸.

¹⁶ Anne VINÉRIER, *Les temps forts de Confintea VI*, in *Journal de l'alpha*, n°175, op. cit., p. 81.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Pascale HILHORST et Geneviève GODENNE (propos recueillis par), *La place des apprenants à Confintea VI*, in *Journal de l'alpha*, n°175, p. 83.



Au Forum International de la Société Civile. Photos : Pascale Hilhorst



La séance d'ouverture de Confintea VI. Photo : Anne Fourny



Dans la salle : à l'avant, les délégations officielles et, à l'arrière, les autres participants.
Photos : Anne Fourny



Le stand de Lire et Écrire dans le hall central du centre de congrès.
Photos : Nadia Baragiola (à gauche) et Pascale Hilhorst (à droite)



L'atelier « La voix des apprenants » où les délégations belge et française ont pris la parole. Photos : Anne Fourny

Vers une non-participation d'apprenants à Confintea VII

Suite à cela, on pouvait espérer que les apprenants soient invités à Confintea VII, qui aura lieu tout prochainement à Marrakech du 15 au 17 juin 2022¹⁹, pour contribuer à la poursuite des travaux puisque, de conférence en conférence²⁰, les progrès accomplis sont évalués pour aboutir à la rédaction d'un nouveau cadre d'action remplaçant celui issu de la conférence précédente. Or Confintea VII se déroulera sensiblement différemment de Confintea VI puisque la formule prévue est une formule hybride présentiel-distanciel. À l'heure d'écrire ces lignes, du côté belge, une délégation officielle représentant la Région wallonne, la Communauté flamande et la COCOF (Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale) devrait se rendre à Marrakech pour la conférence²¹. La Fédération Wallonie-Bruxelles serait, quant à elle, représentée à distance par une fonctionnaire chargée des relations internationales et, du côté de Lire et Écrire, on tente actuellement de s'inscrire en ligne afin de participer aux débats. Aucune participation d'apprenants belges n'est prévue. S'il est bien mentionné en fin du programme que « *des témoignages d'apprenants et d'enseignants seront présentés tout au long de la conférence* »²², l'objectif semble non pas de proposer une parole collective, aboutissement d'un long processus réflexif préparatoire, sur l'éducation des adultes comme ce fut le cas à Confintea VI, mais plutôt des témoignages individuels de parcours de vie et de formation, ce qui est radicalement différent²³.

Et l'on sait pertinemment que si des représentants d'apprenants ne sont pas explicitement conviés à ce type de participation, tout

¹⁹ Voir : www.uil.unesco.org/fr/septieme-conference-internationale-education-adultes?hub=39

²⁰ Confintea I a eu lieu en 1949 et depuis les conférences se succèdent tous les 12 ans en moyenne.

²¹ Chaque pays peut mandater jusqu'à trois délégués.

²² www.uil.unesco.org/sites/default/files/medias/fichiers/2022/05/2022_05_17_CONFINTEAVII_Programme%20FR_TIMES.pdf

²³ Voir à ce propos : Aurélie AUDEMAR, « Apprendre des apprenants » dans un colloque : *cap ou pas cap ?*, pp. XX-XX de ce numéro.

se passe sans eux, étant alors communément entendu qu'ils sont représentés par d'autres, au mieux les organisations de la société civile qui travaillent avec eux ou qui sont les porte-paroles d'un ensemble d'organismes actifs sur le terrain. Comme le dit Bourdieu : « Plus les gens sont dépossédés, culturellement surtout, plus ils sont contraints et enclins à s'en remettre à des mandataires pour avoir une parole politique. En fait, les individus à l'état isolé, silencieux, sans parole, n'ayant ni la capacité ni le pouvoir de se faire écouter, de se faire entendre, sont placés devant l'alternative de se taire ou d'être parlés. »²⁴ Ce qui ne veut pas dire que les associations n'ont pas un double rôle primordial à jouer. D'une part, celui de permettre à ceux qui occupent des positions dominées tant dans l'espace social que dans le champ de production symbolique d'acquiescer « les instruments de production symbolique nécessaires pour exprimer leur point de vue propre (...) », soit « les instruments de rupture avec les représentations qui s'engendrent dans la complicité immédiate des structures sociales et des structures mentales et qui tendent à assurer la reproduction continuée de la distribution du capital symbolique »²⁵. D'autre part, celui d'être « des instruments de représentations organisés »²⁶ des groupes dominés, non pas en tant que porte-paroles de ces groupes mais en tant que porteuses d'une expertise sur les problématiques qui les concernent et de plaidoyers et/ou de recommandations en vue de défendre leurs droits et leurs intérêts au sein des différentes instances où elles assurent ce rôle de représentation.

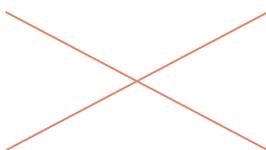
Sur base de la manière dont se profile Confintea VII peut-on déduire que l'avancée de Confintea VI en matière de participation des apprenants portant une parole collective sur l'éducation des adultes n'aura été qu'une parenthèse bien vite oubliée ? On peut le craindre... Pourtant, quand on lit l'intitulé de la conférence de Marrakech, *L'apprentissage et l'éducation des adultes pour le développement durable : un agenda transformateur*, il est

²⁴ Pierre BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, Points Seuil, 2001, p. 263.

²⁵ Ibid., p. 313.

²⁶ Ibid., p. 315.

clair que, travaillée et déclinée préalablement en ses différentes composantes avec les apprenants, ces derniers auraient certainement eu un point de vue intéressant et original sur la question.



Une analyse du processus présenté ici, intitulée **Pourquoi si peu d'impact de la participation des apprenants au-delà de Confintea VI ?** et construite à partir de l'apport sociologique de Pierre Bourdieu, est disponible dans une version longue de cet article.

En ligne : www.lire-et-ecrire.be/ja226-confintea

Pour les résultats de Confintea VII (postérieurs à la rédaction de cet article), voir le *Cadre d'action de Marrakech* : www.uil.unesco.org/sites/default/files/medias/fichiers/2022/06/FINAL%20MarrakechFrameworkForActionFR_06_21_22_0.pdf

Et sur la participation de Lire et Écrire à cette conférence, voir : <https://lire-et-ecrire.be/CONFINTEA-VII-pas-de-delegation-d-apprenant-es-mais-l-alpha-a-quand-meme-sa?lang=fr>